

La dinde et les perdreaux.

Chapitre I : Massacre en Bourbonnais.

Chapitre II : Le cri de la dinde.

Chapitre III : La dinde se rebiffe.

Chapitre IV : La dinde a été fourrée.

Chapitre V : Epilogue

Lexique

Chapitre I : Massacre en Bourbonnais.

Adrien est maintenant facteur depuis plus de vingt ans à Souvigny, département de l'Allier, région Auvergne mais les autochtones préfèrent dire Bourbonnais. Il connaît bien sa tournée, qui n'est pas simple et sa clientèle est pour le moins particulière. Il n'est pas natif du secteur et les Bourbonnais l'ont toujours étonné. Lui est Bourguignon de Saône-et-Loire, ce qui n'est pas très loin, mais il y a autant de différence culturelle entre un natif de Bourbon Lancy et un Bourbonnais de Moulins, deux villes distantes de 36 kilomètres, qu'entre un picard et un corse.

Souvigny est un village médiéval tout à fait charmant, qui comprend le prieuré Saint Pierre et Saint Paul abritant les dépouilles de Saint Mayeul et Saint Odilon. Saint Mayeul, qui était le quatrième abbé de Cluny, est mort à Souvigny en 994 et Saint Odilon son successeur en tant que cinquième abbé de Cluny, est mort le dernier jour de l'an de grâce 1048. Cluny, à 135 kilomètres de Souvigny, est situé près de Mâcon en Saône-et-Loire, on voit donc que les liens avec le département voisin sont très forts malgré les différences culturelles. Il est vrai que le découpage administratif en département ne date que de 1790 alors que l'histoire du Bourbonnais est millénaire.

Mais Adrien n'a jamais pu se faire au Bourbonnais, il est vrai qu'il vient de la côte Chalonnaise, pays viticole s'il en est et que les dernières vignes professionnelles de Souvigny ont disparu avec le phylloxéra. Mais en dehors du caractère difficile des autochtones, il faut reconnaître que sa tournée est des plus compliquées. Une multitude de lieu-dits, de fermes isolées et de hameaux de quelques maisons allongent les trajets et découragent l'utilisation de la bicyclette. La voiture électrique fournie par la maison mère des postiers suffit à peine à la tâche et Adrien soupire en pensant qu'il doit aller au domaine du bois vert.

Cette ferme isolée est habitée par un vieux couple d'agriculteurs en retraite qui ont vendu les terres et gardé le bâtiment d'habitation. La peur de déménager de l'endroit où ils ont vécu toute leur vie, la faiblesse de la valeur de la maison à moitié en ruine et peu entretenue et un zeste de mauvais caractère les ont obligés à rester là. Ces deux vieux acariâtres ne reçoivent jamais de courrier d'habitude, mais aujourd'hui ils ont une lettre, probablement les impôts au vu de l'enveloppe. Il va donc falloir qu'Adrien emprunte le long chemin de terre qui mène à leur maison, quelle galère !

Au temps de l'exploitation de la ferme par le couple, une route bien entretenue et en partie goudronnée permettait de rejoindre les bâtiments agricoles, étables et hangars, puis en traversant la grande cour, la maison d'habitation des humains, juste à côté de la soue à cochons. Mais en vendant tout le reste et en gardant la maison, les vieux ont vendu aussi la cour au prix fort, si bien que le nouveau propriétaire, qui ne voulait pas entendre parler de droit de passage, a fermé la route devenue privative par une barrière interdisant l'entrée à tous véhicules. L'accès à la maison se fait désormais par l'arrière, par le chemin vicinal moitié boue moitié débris de tuiles et de briques, un plaisir pour les amortisseurs et un rêve de garagiste.

Et puis, même pour rejoindre ce chemin pourri, il faut faire un long détour, sauf à passer par la maison du mort. Ce qu'Adrien nomme la maison du mort, c'est la maison de feu Jean-Marie Gallus, un retraité de la police dont le cadavre a été retrouvé en charmante compagnie il y a deux semaines dans un pavillon de chasse sur la commune de Dompierre-sur-Besbre, de l'autre côté de Moulins, autant dire au diable vauvert. Déjà, qu'un honnête retraité meure aussi loin de chez lui, c'est suspect, mais qu'il se soit fait sauter le caisson en compagnie d'une jeunesse, voilà qui est scandaleux.

Selon les rumeurs, la minette était même sa maîtresse, ce qui a fait rêver tous les vieux sagouins du village, mais ce qui reste néanmoins peu crédible, il n'y a rien de bien que dans les contes de fées ou chez les très riches que les filles de vingt-cinq ans bien roulées se laissent enjamber par des retraités. Une enquête a été ouverte paraît-il et il y aurait du louche, la grenade qui a tué le couple n'aurait pas explosé par accident, mais aurait été déclenchée par la fille, car la cuillère a été retrouvée dans sa main. C'est bizarre, mais de toutes façons ce Jean-Marie Gallus était hors-norme.

Il était connu pour sa passion des armes et il était inscrit au club de tir de Moulins où il se rendait fréquemment. Il avait peu d'amis, à part Charles le gendarme en retraite, enfant du pays celui-là, mais qui allait aussi au club de tir, un bon gars sans histoire, dont la mère possédait plusieurs maisons dans le village, une famille bien établie quoi ! Ce Jean-Marie recevait peu de courrier, quasiment pas de lettres à part celles des administrations, mais de temps en temps des colis en provenance de toute la France, dont certains étaient lourds comme s'ils contenaient du plomb, ce qui était d'ailleurs le cas mais ça, Adrien ne le savait pas.

La dernière livraison qu'il avait faite là-bas, Adrien s'en souvenait, c'était il y a un deux semaines environ, deux gros colis en provenance d'Angleterre, de Londres même. Ils n'étaient pas trop lourds ceux-là, mais assez volumineux. Quand Adrien avait fait signer la réception à Jean-Marie Gallus, il avait entrevu une

belle brune qui semblait se cacher derrière la fenêtre de la cuisine de la maison. C'était sûrement la fille qui avait fait péter la grenade à Dompierre, une certaine Nadège. Elle avait un petit air mutin, des cheveux courts en carré plongeant et un petit nez retroussé qui lui avait fait penser à l'actrice Mireille Darc, celle des années soixante, mais en brune.

Sur le coup il avait pensé à la visite d'une petite cousine ou d'une filleule, mais sûrement pas à la présence d'une maîtresse, car le maître des lieux n'avait plus l'âge à ça, ni les moyens de séduire une belle fille aussi jeune. Il ne le connaissait pas riche le vieux Gallus et encore moins dragueur, mais il ne faut pas se fier aux apparences. Il avait livré ses deux colis, qui semblaient attendus avec impatience, puis était parti sans mettre un pied dans le jardin, car le propriétaire des lieux ne le voulait pas, il le lui avait dit une fois « Ne mets pas les pieds dans mon jardin, j'ai ici des plantes rares et je ne voudrais pas que tu les écrases. Tu serais obligé de me les rembourser et il y en a pour du pognon, alors reste devant le portail, merci ! »

Adrien ne s'était pas fait prier pour rester dans la rue, si on peut appeler comme ça le bout de route qui s'arrêtait devant chez Jean-Marie Gallus. Cette portion de voirie goudronnée continuait après la maison, sous la forme d'un chemin de pierres et de terre, pour rejoindre le chemin de la ferme des Retournaud, le vieux couple qu'Adrien devait visiter aujourd'hui. Il n'était plus passé par là depuis la mort du retraité de la police, à la fois par manque de nécessité, mais aussi parce qu'on disait dans le pays que ce vieux-là était un peu sorcier, il avait sûrement envoûté la minette pour la mettre dans son lit et c'est dans un sursaut de révolte que la fille lui avait balancé une grenade dans les gencives. Bref, Jean-Marie Gallus était un vivant atypique et un mort étrange, et Adrien avait fait sienne la doctrine bourbonnaise qui dit qu'il vaut mieux se méfier de tout que d'être trop naïf.

Adrien roula donc en direction du pavillon du mort et après le deuxième virage, arriva en vue de la maison. Il remarqua immédiatement les deux grosses berlines d'origine allemande qui étaient garées sur le côté de la route, juste devant la maison. Il devait s'agir des héritiers, venus visiter leur bien, mais il faut bien dire que la curiosité le piquait et le facteur ralentit en passant devant les deux voitures de grosses cylindrées. Celle de devant avait la vitre du conducteur toute tachée de marron, comme si elle avait été éclaboussée de l'intérieur, mais on distinguait quand même une silhouette tassée sur le siège et en regardant mieux, on voyait qu'il y avait aussi quelqu'un sur le siège passager avant.

Adrien roulait maintenant au pas et il regardait avec attention, il remarqua donc le corps de la fille qui gisait devant le portail. Elle était couchée sur le ventre, vêtue en tout et pour tout d'une culotte et Adrien pensa d'abord que ces gens

devaient avoir fait une fiesta d'enfer. Les deux personnes dans la voiture devaient être complètement bourrées, à preuve les traces de vomi sur la vitre que le conducteur avait dû projeter dans un haut de cœur d'alcoolique. La fille par terre devait être aussi dans le coma éthylique, quelle bande de fêtards !

Il caressa la pensée de s'arrêter pour aider la fille, elle avait l'air vachement bien roulée et elle était presque à poil. S'il allait l'aider à rejoindre la maison, on ne pourrait pas le lui reprocher, elle risquait d'attraper froid aussi peu habillée. Et en l'aidant, il pourrait se payer un sacré jeton et même sûrement la tripoter un peu, voire plus si affinité. Il était célibataire et sa carcasse de lévrier sous alimenté n'attirait guère les filles, mais il avait quand même eu de bonnes occasions, même si ses conquêtes étaient restées très provisoires, généralement le temps que la fille soit dégrisée.

Sur un malentendu, souvent généré par l'alcool, il avait pu se taper de vrais canons, au moins selon ses propres critères et il se disait qu'il avait peut-être là l'occasion de coucher avec cette fille. Si tout le monde était bourré dans la baraque, il pouvait la ramener à l'intérieur et voir venir. En cas de rencontre avec une personne lucide, il pourrait toujours dire qu'il la ramenait en sécurité et si jamais personne n'était présent et en possession de ses moyens, et bien... il aviserait. Il serait facile de sauter cette fille inconsciente vite fait bien fait sur le premier lit rencontré, il n'y avait déjà que la culotte à enlever. Et à la réflexion si cette gourde se promenait bourrée en slip, il y avait fort à parier qu'elle y était déjà passée. Une petite saillie de plus ne changerait rien pour elle et au réveil elle ne verrait pas la différence.

Lui en revanche aurait engrangé un super souvenir, un petit viol sans risque sur une super gonzesse qu'il ne reverrait jamais et qui ne s'en rendrait même pas compte, une aubaine comme ça, il ne devait vraiment pas la laisser passer. Adrien s'arrêta donc, déjà excité à l'idée de grimper cette inconnue. Il gara sommairement sa minuscule voiture de service et se rendit au chevet de sa fiancée, qui n'avait pas bougé, et pour cause vu qu'elle ne bougerait plus jamais par ses propres moyens.

Véronique Malgrasse était morte depuis la veille et ne risquait effectivement pas de se plaindre si Adrien était monté dessus, mais il aurait eu du mal à assouvir des envies de nécrophilie, qu'il n'avait d'ailleurs pas, on peut être un gros pervers sans sombrer dans le gore, car le corps était tout raide, la rigidité cadavérique ayant envahi les membres de la pauvre fille.

Adrien vit bien que l'immobilité de la jeune femme n'était pas tout à fait normale, il aurait au moins dû la voir respirer et comme c'était quand même un bon garçon, en dehors de ses pulsions sexuelles un peu sauvages, il s'agenouilla près de Véronique et glissa ses mains sous son bras pour la retourner. C'est là que le contact

avec la chair morte et froide lui apprit instantanément qu'elle était décédée. Il ne tenta pas de la tripoter plus avant, mais se recula au contraire avec un certain dégoût. Une forme de colère monta aussi en lui, car les deux personnes dans la voiture avaient laissé mourir la pauvre fille en cuvant dans leur voiture juste à côté. Il se rendit vers la porte passager pour engueuler les occupants du véhicule et actionna la poignée.

La porte s'ouvrit sous la poussée du corps qui s'appuyait contre elle. Le mort commença à basculer à l'extérieur et tomba à moitié sur le bas coté, les jambes restant dans la voiture. Le corps était curieusement rigide en position assise, car là aussi la mort avait fait son œuvre. Le conducteur avait un gros trou dans la tête, un œil crevé tout noir et le nez à moitié tranché, des larges taches brunes décoraient sa chemise qui avait été blanche. Il avait dû sacrément souffrir avant de mourir celui-là, Adrien eut donc une pensée attristée pour lui. Celui qui était tombé presque sur lui tenait encore à la main un pistolet semi-automatique et le conducteur avait aussi une arme sur les genoux, un revolver qu'il avait certainement laissé tomber quand il s'était ramassé un pruneau en pleine face.

Adrien n'était pas d'humeur à aller voir dans la maison ce qu'il en était, ni même à visiter la seconde voiture, il était plutôt enclin à foutre le camp le plus vite possible. Il hésitait, à moitié sonné par sa découverte et conscient du silence qui régnait alentour. Il était sur un lieu de mort, où gisaient trois cadavres et pour lui c'était trois de trop. Adrien était devenu superstitieux en habitant le Bourbonnais et il craignait les fantômes et les mauvais esprits, si bien qu'il était à moitié paralysé de trouille. Il se serait bien enfui en courant, mais il allait forcément faire du bruit et dans le silence sépulcral qui régnait, cela serait une forme de sacrilège. Il n'osait pas bouger, mais d'une certaine façon il savourait aussi cet instant où il était seul avec les morts, grand maître d'une situation exceptionnelle qui ne se reproduirait jamais.

Après quelques minutes qui lui semblèrent durer des heures, il finit par oser retourner à sa voiture, à pas lents et en prenant garde de ne pas faire crisser les graviers de la route. Il aurait pu appeler avec son téléphone portable, mais il préféra partir avec son véhicule dans la direction de la ferme des Retournaud. S'il avait appelé, la gendarmerie lui aurait sûrement dit de rester sur place pour les attendre, et franchement il n'y tenait pas. Il ne pouvait pas non plus faire demi-tour, car le seul endroit où c'était possible était occupé par les deux berlines d'ascendance teutonne. Il devait donc pousser jusqu'à la ferme, téléphoner depuis là-bas et rester en compagnie des deux vieux, qui lui paieraient bien un verre de vin en échange des détails de son histoire.

Les gendarmes commencèrent par mettre en doute sa parole, prétextant qu'il n'était pas spécialiste comme eux pour pouvoir affirmer qu'un corps était un

cadavre, mais il décrivit si bien la rigidité cadavérique et les plaies que le doute s'empara du cerveau obtus du pandore. Le gendarme trouvait suspect qu'il ne soit pas resté sur place et craignait un canular, mais il ne pouvait quand même pas faire l'impasse sur une vérification et il envoya une patrouille sur place. Les « premiers à marcher » étaient déjà sortis et ils se trouvaient à plus de dix kilomètres des lieux, si bien qu'Adrien attendit un quart d'heure de plus avant de voir débarquer un couple de cruchots.

Ce duo était bien mal assorti, car il se composait d'un vieux gendarme et d'une jeune réserviste volontaire, une citoyenne qui effectuait des vacations de temps en temps pour renforcer l'institution défailante, sans grande formation ni motivation autre que l'appât du gain en ces temps difficiles. La plupart des réservistes de la gendarmerie sont motivés et ne viennent pas sillonner les routes de campagne en uniforme juste pour l'argent, mais c'était le cas de cette fille, qui était l'exception qui confirme la règle.

Le rendez-vous avait été donné chez les Retournaud et le facteur conduisit les pandores devant chez Jean-Marie Gallus, restant néanmoins une dizaine de mètres en retrait, car il ne tenait pas à revoir les corps. Les deux gendarmes s'arrêtèrent à hauteur des berlines de construction germanique et descendirent voir, croyant encore un peu à un canular vu le peu d'activité judiciaire dans leur secteur, d'habitude.

La réaction des militaires fut un peu différente pour chacun d'entre eux : la fille resta figée sur place un moment, puis se tourna vers son chef avec une expression d'horreur sur le visage, alors que le plus vieux du couple restait aussi paralysé de stupeur, mais se reprit rapidement et donna l'instruction à sa subordonnée de prévenir le Centre d'Opérations et de Renseignement de la Gendarmerie à Moulins. Si le titulaire avait été accompagné par un collègue, il se serait peut-être effondré, mais devant une jeunette il tenait à faire bonne figure et à montrer à quel point un gendarme reste digne et professionnel, même devant le pire des spectacles. Il prit donc sur lui et resta impassible, comme s'il contemplait un spectacle habituel et qu'il avait rencontré des dizaines de tueries comme celle-là durant sa carrière.

Le collègue à la radio commença par s'étonner et fit préciser les choses, mais quand il comprit que ce n'était pas une blague et qu'il y avait bien trois cadavres sur place, suite à des blessures par armes à feu qui plus est, il déclencha le branle-bas de combat. L'Officier de la compagnie fut alerté, ainsi que le Procureur de la République et même le préfet. Le maire de Souvigny fut prévenu également et une équipe de techniciens de scène de crime fut rapidement dépêchée sur les lieux. Une des forces incontestables de la Gendarmerie consiste à sa capacité de mobiliser et

projeter rapidement des effectifs importants en cas de besoin là où ils sont utiles. C'est ainsi que le secteur fut bouclé en un rien de temps et une heure plus tard le pavillon de feu Jean-Marie Gallus était inspecté de fond en comble, ou plutôt son jardin, car tout ce qu'il y avait à voir se trouvait à l'extérieur.

Les enquêteurs progressèrent avec précautions, car ils s'étaient rendus compte très vite de deux facteurs qui les encourageaient à la prudence. D'abord les trois macchabées devant le portail n'étaient qu'un hors d'œuvre et il y en avait d'autres dans le jardin, cinq hommes et une femme, ce qui portait le nombre total de victimes à sept hommes et deux femmes, inutile de dire que c'était une affaire qui allait défrayer la chronique et il ne fallait pas se rater dans les premières constatations. Le deuxième facteur de prudence résidait dans le jardin lui-même, qui était truffé de pièges divers et variés, dont au moins un des hommes avait été victime.

C'est celui-là que l'exploration du jardin avait permis de retrouver en premier, un certain Samuel, qui était tombé sur une pique en métal dépassant du sol et était resté embroché sans pouvoir se libérer. Il s'était probablement évanoui et était mort par la fatigue et la perte de sang. La pique était de fabrication artisanale, c'était un fer à béton meulé en pointe, avec des barbillons taillés dans la masse pour faire harpon et retenir le gibier piégé. L'engin était profondément enfoncé dans le sol et relié à un seau de béton cinquante centimètres sous la surface, inutile de dire que le nommé Sam n'avait aucune chance de parvenir à se libérer sans aide. Il s'était entravé le pied dans une sorte d'hameçon en métal dépassant du sol, ce qui l'avait fait tomber sur la pique qui avait traversé sa cuisse.

Une fois embroché, les barbillons l'avaient empêché de se libérer et ses petits camarades l'avaient laissé sur place, probablement trop occupés par d'autres activités pour avoir le temps de le secourir. Le choc et la perte de sang l'avaient amené à l'évanouissement, puis il s'était trouvé seul encore vivant dans le jardin, agonisant doucement couché sur le ventre, sans pouvoir deviner ce qui était arrivé aux autres. Il avait certainement appelé au secours jusqu'à plus soif, puis le désespoir, le froid de la nuit, la fatigue, la douleur et l'hémorragie l'avaient amené à la mort dans une longue agonie solitaire.

Ce type-là avait dégusté, pas de doute, mais il portait encore dans une poche son portefeuille avec sa carte nationale d'identité et une fois son identification confirmée, il s'avéra être un petit voyou, un drogué qui avait déjà effectué deux séjours en prison pour des agressions et était défavorablement connu de la police urbaine de Dijon, d'où il était originaire et où il était censé habiter, quartier de la Fontaine d'Ouche. Il portait aussi un petit pistolet semi-automatique en calibre 7,65 millimètres, une arme française fabriquée à Bayonne dans les années cinquante, quand l'industrie gauloise d'armement léger existait encore.

Bien sûr, Samuel n'avait aucune autorisation de port ou même de détention d'arme et avec son pedigree judiciaire il aurait eu du mal à en obtenir une. Bref, une fois l'histoire de Samuel connue, on avait déjà un peu moins pitié, même si sa mort demeurait quand même pitoyable. Il n'était pas une pauvre victime innocente, mais plutôt mort lors d'un malheureux accident du travail, puisque sa seule activité salariée connue était la vente de produits stupéfiants.

Plus loin dans le jardin gisaient deux autres voyous, abattus par plusieurs balles de gros calibre dans le corps, probablement du 9 millimètres. Ils avaient aussi des pièces d'identité sur eux et habitaient aussi le quartier de la Fontaine d'Ouche, comme tous les cadavres d'hommes retrouvés sur les lieux du carnage, à l'exception de celui qui se trouvait à la place passager de la voiture, qui était porteur d'une carte tricolore et était le Capitaine Fantoni, chef de groupe au Service Régional de Police Judiciaire de Dijon, voilà qui compliquait encore les choses.

La fille presque nue devant les voitures était une secrétaire de Nevers, une certaine Véronique Malgrasse et les recherches effectuées par la suite montrèrent qu'elle était l'unique héritière de la maison de Jean-Marie Gallus. En fait elle était la seule personne qui avait une certaine légitimité à être présente : la maison lui appartenait légalement. L'autopsie qui fut pratiquée sur son corps meurtri révéla qu'elle était décédée des suites de ses blessures par balles, tirées par l'individu au volant de la première berline, qui avait été lui-même tué par le passager, le flic de Dijon.

Véronique Malgrasse avait été frappée sur tout le corps et violée récemment à plusieurs reprises par plusieurs individus puisque du sperme d'au moins trois hommes différents avait été découvert dans son vagin. Son appareil génital avait été martyrisé, pas seulement dans un but de plaisir sexuel de ses tortionnaires, mais visiblement dans le but de lui faire mal, de la punir ou de la faire parler. Cette fille portait aussi des traces de liens et elle avait certainement été prisonnière d'un groupe de malfaiteurs. Son casier judiciaire était vierge, comme celui du Capitaine et de l'autre femme, mais tous les autres protagonistes étaient défavorablement connus de la Justice et avaient été condamnés au moins une fois.

Devant la porte d'entrée du pavillon, qui était restée verrouillée, ce qui indiquait que personne n'avait eu le temps d'entrer avant que la fusillade ne commence, gisaient les cadavres de deux hommes et un peu plus loin celui de la seconde femme. Les deux hommes, Mohamed et Robert, étaient aussi des voyous du quartier de la Fontaine d'Ouche à Dijon. Ils avaient tous les deux été tués par l'arme

de la femme gisant plus loin et tous les deux par des impacts à la tête, ce qui indiquait une certaine adresse au tir ou au moins un entraînement régulier.

Et pour cause puisque la femme morte était le Brigadier Chef Estelle Remue, du Service Régional de Police Judiciaire de Dijon, collaboratrice de feu le Capitaine Fantoni.

On avait donc en tout trois types de victimes, à classer en deux groupes. d'un côté six voyous de Dijon, tous tués par les deux flics bourguignons sauf celui qui s'était empalé dans le jardin et qui était mort pour ainsi dire tout seul. De l'autre côté deux flics de la Police Judiciaire et une fille de Nevers, propriétaire de la maison, qui avait certainement été enlevée, violée et torturée. On pouvait en conclure que les deux policiers étaient intervenus pour la délivrer et étaient morts dans leur action.

Cette hypothèse paraissait logique, mais le problème demeurait qu'après vérification, aucune enquête sur un enlèvement n'avait été ouverte. Les deux flics de la Police Judiciaire enquêtaient sur une affaire de meurtres multiples à Châlon-sur-Saône. Le principal suspect de la tuerie de Châlon était un nommé Jean-Marie Gallus et là on avait enfin le lien. Une réunion conjointe entre la gendarmerie, la police judiciaire de Dijon et les magistrats du parquet de Châlon-sur-Saône et de Moulins permit de réunir tous les éléments connus et de faire le point sur cette affaire à tiroirs.

Au départ Jean Marie-Gallus, retraité de la police demeurant à Souvigny, avait aidé Nadège Kieffertal, Dijonnaise et fille d'un ancien collègue de Jean-Marie Gallus, à se défendre contre une bande de drogués de Châlon-sur-Saône qui lui en voulait pour un motif inconnu, mais qui avait certainement un rapport avec l'activité professionnelle de feu son paternel, le Commandant Henri Kieffertal, chef de la brigade des stupéfiants de la Sûreté Départementale de Dijon.

Les voyous avaient voulu utiliser la manière forte, mais étaient plutôt mal tombés avec Jean-Marie Gallus, hoplophile convaincu, collectionneur d'armes et tireur émérite. Le retraité, tombé amoureux fou de Nadège, avait consciencieusement massacré les malfaiteurs, décimant la bande. Les membres de la bande de Sébastien Riki, le dealer de Châlon-sur-Saône, étaient tombés les uns après les autres sous les tirs de Jean-Marie Gallus, blessant cependant ce dernier lors du combat final où il avait abattu le chef de la bande. Jean-Marie Gallus était revenu vers Nadège Kieffertal dans sa maison de campagne près de Dompierre-sur-Besbre et le couple avait succombé à l'explosion probablement accidentelle d'une grenade datant de la deuxième guerre mondiale.

Le Capitaine Fantoni et le Brigadier-Chef Remue avaient été désignés pour enquêter sur cette affaire, car de nombreuses zones d'ombre restaient à éclaircir. Entre autres, le motif de la brouille entre les bourguignons et les bourbonnais demeuraient obscurs et un certain nombre de membres de la bande de Riki avaient disparus corps et âmes, si tant est qu'on considère que ce genre de types en possède une.

Le binôme d'enquêteurs avait rendu-compte au parquet de Châlon-sur-Saône de ses premières diligences : ils avaient pris contact avec l'héritière de la maison de Jean-Marie Gallus et avaient fouillé la maison et saisi le matériel informatique du défunt retraité de la police. Ils avaient entendu les quelques amis du vieux poulet, dont un retraité de la gendarmerie demeurant à Souvigny et tirant lui aussi au club de tir de Moulins. Ils avaient ensuite prévu de visiter la maison de campagne de Dompierre-sur-Besbre, surtout histoire de sentir un peu l'ambiance, car les gendarmes avaient déjà visité l'endroit suite à la découverte des corps de Nadège Kieffertal et Jean-Marie Gallus.

C'est là que le parquet perdait la trace des deux enquêteurs, qui avaient dès lors cessé de rendre compte. La sécurité Publique de Dijon, en apprenant le décès des deux flics de la Police Judiciaire, avait hésité, puis avait finalement délivré l'information suivante : une patrouille avait ramené à l'hôtel de Police de Dijon le Capitaine et sa subordonnée, qui se trouvaient à proximité du lieu de commission de plusieurs meurtres par armes à feu non encore élucidés, une vague histoire de règlements de compte entre dealers semblait-il, cela s'était passé dans une friche industrielle à l'écart de la ville. Sauf que tous les défunts avaient été identifiés comme faisant partie d'une seule bande, dont le chef se nommait Ricardo Riki et était le frère aîné de Sébastien Riki, le dealer tué à Châlon-sur-Saône par Jean-Marie Gallus.

Donc le Capitaine Fantoni avait eu maille à partir avec le frère du dealer qui avait eu affaire à Jean-Marie Gallus. L'affrontement retraité de la police contre dealer s'était poursuivi par un affrontement policiers de la Police Judiciaire contre frère du dealer, qui était aussi dealer lui-même. Ce qui voulait dire que le motif de la bagarre existait toujours et avait été repris par Fantoni et sa coéquipière. En effet, Fantoni et Remue connaissaient Véronique Malgrasse, puisqu'elle les avait accompagnés lors de la visite de la maison de Jean-Marie Gallus. Mais la pauvre fille avait été enlevée, violée et torturée, certainement par la bande de Ricardo Riki. Fantoni et Remue avaient délivrés Véronique, mais tout le monde était mort dans l'affrontement et personne ne restait pour raconter le fin mot de l'histoire.

Deux policiers chevronnés ne se lancent pas dans une expédition de sauvetage pareille sans prévenir leur hiérarchie et solliciter du renfort, ils avaient

pourtant agi en dehors de tout cadre légal. Ils étaient déjà en dehors des clous à Dijon, avant de se faire raccompagner par la patrouille de la sécurité publique. Le parquet demanda immédiatement une comparaison balistique entre les armes de service de Fantoni et Remue et les projectiles découverts dans les corps des voyous abattus dans la friche industrielle à Dijon. Le résultat ne se fit pas attendre : les armes administratives de Remue et Fantoni avaient servis à tuer plusieurs voyous. Ils auraient dû rendre compte à ce moment-là plutôt que de se rendre à Souvigny pour tenter de délivrer Véronique.

L'action free-lance de Fantoni et Remue ne pouvait signifier qu'une seule chose, qui était l'existence d'une puissante motivation pour sauver Véronique sans prévenir les autorités et en laissant la hiérarchie administrative et judiciaire de côté et dans l'ignorance. Cela voulait probablement dire une forte somme d'argent ou au moins des objets de très grande valeur, un butin d'un montant assez élevé pour corrompre deux flics expérimentés. Fantoni était marié avec des enfants et son couple fonctionnait bien, il n'avait donc pas l'intention de tout plaquer et encore moins avec la Brigadière Remue, qui était notoirement homosexuelle.

Cette hypothèse séduisit les participants à la réunion pour des raisons diverses, mais ils avaient tous en commun un certain mépris pour les enquêteurs et la corruption de deux flics de la Police Judiciaire cadrait bien avec leurs opinions respectives. Les magistrats par mépris de la police en général, mépris souvent alimenté par une forme de jalousie envers ceux qui vivent les enquêtes, alors qu'eux-mêmes ne les dirigent que par procuration. Les gendarmes pensaient que tous les policiers étaient véreux de toutes façons et le commissaire de la Police Judiciaire, comme tous les commissaires, méprisait profondément les policiers des autres corps, si bien que tout le monde s'accorda à dire que la corruption des deux poulets Dijonnais était certainement à l'origine de l'affaire.

Ils avaient trouvé trace d'un magot, s'étaient trouvés en concurrence avec le frère de Sébastien Riki, à qui le magot devait appartenir à l'origine et Ricardo avait fait enlever Véronique, complice des deux policiers. Pour délivrer Véronique, ils avaient alors agi en cow-boys et le résultat était cette tuerie généralisée. Il ne restait plus qu'à retrouver le butin et l'affaire serait close. Comme tout le monde s'était retrouvé à la maison de Souvigny de Jean-Marie Gallus, on pouvait raisonnablement supposer que le trésor s'y trouvait encore. Le colonel de gendarmerie bomba le torse et affirma qu'il avait les moyens de passer la maison au peigne fin et de retrouver tout objet ou valeur cachés dans le pavillon.

Il n'y avait aucun autre rebondissement à attendre que la découverte du magot, puisque tous les protagonistes étaient morts, aussi bien les deux frères Riki que l'ensemble de leurs affidés. Les deux complices du départ de l'affaire, les deux

enquêteurs de la Police Judiciaire et même la seule et unique héritière de Jean-Marie Gallus avaient disparu. Il n'y avait donc plus d'action publique en l'absence de mis en cause vivants et pour clore ce dossier valablement il ne restait qu'à récupérer le butin qui avait motivé la mort de tant de gens.

Les magistrats acceptèrent le principe de cette opération de recherche et le commissaire de police se contenta d'accepter la saisine de l'Inspection Générale de la Police Nationale pour que le rôle exact des deux présumés ripoux soit déterminé. La réunion se termina à la satisfaction générale et tout le monde put reprendre ses activités mondaines habituelles, loin des considérations terre-à-terre auxquelles ils venaient de se frotter.